

N° 81-004-X au catalogue
ISSN 1710-5862

Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada

La rentrée scolaire – septembre 2009



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La rentrée scolaire – septembre 2009

Information archivée dans le Web

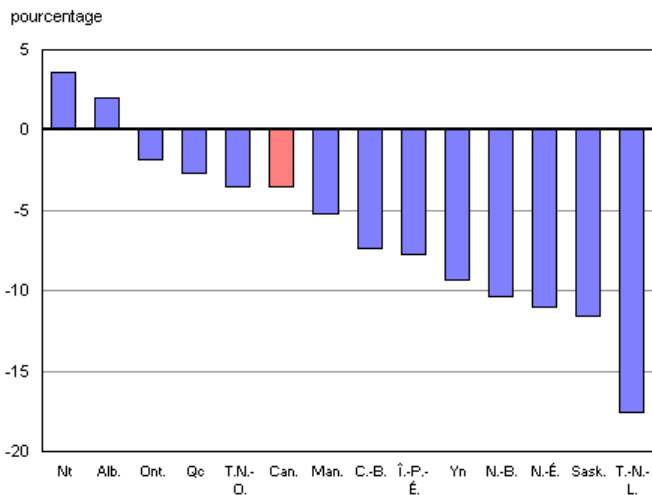
L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, [veuillez communiquer avec nous](#).

Effectifs scolaires

Plus de 5,16 millions d'étudiants étaient inscrits dans les écoles publiques au cours de l'année scolaire 2006-2007, ce qui représente un recul de 3,5 % par rapport à 2000-2001, prolongeant ainsi la tendance à la baisse amorcée en 2002-2003.

L'Alberta et le Nunavut ont été les deux seuls secteurs de compétence à avoir connu des augmentations depuis 2000-2001. Il y avait environ un total 561 000 élèves en Alberta en 2006-2007, une progression de 2,0 % par rapport à 2000-2001. Le nombre d'élèves au Nunavut s'établissait près de 9 000, un accroissement de 3,6 % comparativement à 2000-2001.

Graphique 1
Variation en pourcentage entre 2000-2001 et 2006-2007



Dans l'ensemble, les inscriptions ont régressé entre 2000-2001 et 2006-2007, de 17,6 % à Terre-Neuve-et-Labrador, 11,6 % en Saskatchewan et 11,0 % en Nouvelle-Écosse. Ces résultats sont conformes aux estimations démographiques qui indiquent que la population âgée de 5 à 17 ans a diminué de 17,3 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 10,7 % en Saskatchewan et de 8,2 % en Nouvelle-Écosse au cours de la période correspondante. Le vieillissement de la population, de faibles taux de natalité et une migration continue vers d'autres régions du Canada constituent certains des principaux facteurs à l'origine de ces diminutions.

Source : Brockington, Riley. 2009. [Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007](#). Numéro 81-595-M au catalogue – Numéro 078.

Effectifs inscrits à des programmes d'immersion en langue seconde

Même si les effectifs à l'échelle du Canada ont continué à diminuer, le nombre d'élèves inscrits à des programmes d'immersion en langue seconde dans les écoles publiques, primaires et secondaires a constamment augmenté d'une année à l'autre. Plus de 304 000 étudiants étaient inscrits à un programme d'immersion en langue seconde en 2006-2007, une hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente et de 9,5 % depuis 2000-2001.

Au cours de la période de six ans entre 2000-2001 et 2006-2007, le nombre total d'élèves inscrits à des programmes d'immersion en langue seconde s'est accru de 45,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 29,9 % en Colombie-Britannique, et de 27,6 % en Nouvelle-Écosse.

Source : Brockington, Riley. 2009. [Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 2000-2001 à 2006-2007](#). Numéro 81-595-M au catalogue – Numéro 078.

Effectifs universitaires, 2007-2008

Un peu plus de 1 066 000 étudiants étaient inscrits dans les universités canadiennes durant l'année universitaire 2007-2008, en hausse de 0,6 % par rapport à l'année universitaire précédente. Ce taux de croissance est beaucoup plus faible que la hausse moyenne annuelle de 2,9 % observée depuis 1998-1999.

Les femmes représentaient 57,5 % des étudiants inscrits en 2007-2008. La proportion de femmes, légèrement inférieure à celle enregistrée au cours des dernières années, était semblable à celle notée en 2002-2003.

Les trois principaux domaines d'études représentaient la moitié de l'ensemble des effectifs en 2007-2008. Ces domaines d'études étaient les sciences sociales et du comportement, et le droit; le commerce, la gestion et l'administration publique; et les sciences humaines. Ces domaines d'études étaient en tête de liste depuis 1992-1993.

L'augmentation la plus prononcée (+3,5 %) a été observée dans le domaine de la santé, des parcs, de la récréation et du conditionnement physique.

Les effectifs ont diminué dans six domaines, soit dans le perfectionnement et l'initiation aux loisirs; dans les sciences humaines; dans les mathématiques, l'informatique et les sciences de l'information; dans les services personnels, de protection et de transport; dans la catégorie «autres»; et dans les arts visuels et d'interprétation, et la technologie des communications, ce dernier domaine ayant affiché le premier repli depuis 1996-1997.

Le déclin observé dans les mathématiques, l'informatique et les sciences de l'information suit la même tendance à long terme. Les inscriptions ont diminué de 4,6 % pour s'établir à 32 400, atteignant ainsi les niveaux affichés en 1994-1995. Ce domaine regroupait 3,0 % des effectifs totaux en 2007-2008, soit la proportion la plus faible inscrite depuis avant 1992-1993.

Source : [Le Quotidien, le lundi 13 juillet 2009](#).

Des titulaires d'un doctorat au Canada en 2005-2006

Selon l'[Enquête auprès des titulaires d'un doctorat](#), au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'inscription aux programmes de doctorat a augmenté de 6,1 %, pour atteindre 36 700. Il s'agit de la hausse la plus importante en pourcentage du taux d'inscription à tous les programmes universitaires, et faisait suite à une période de croissance soutenue du taux d'inscription aux programmes de doctorat qui s'est amorcée autour de 2001. Toutefois, l'augmentation du taux d'inscription des quatre années qui précèdent ne s'est pas traduite par une augmentation du nombre de diplômés du doctorat. Les chiffres du [Système d'information sur les étudiants postsecondaires](#) (SIEP) révèlent que le nombre de diplômés du doctorat n'a été que légèrement supérieur à ce qu'il était il y a une décennie. En 2005, 4 200 étudiants ont reçu un doctorat au Canada, comparativement à 4 000 en 1998.

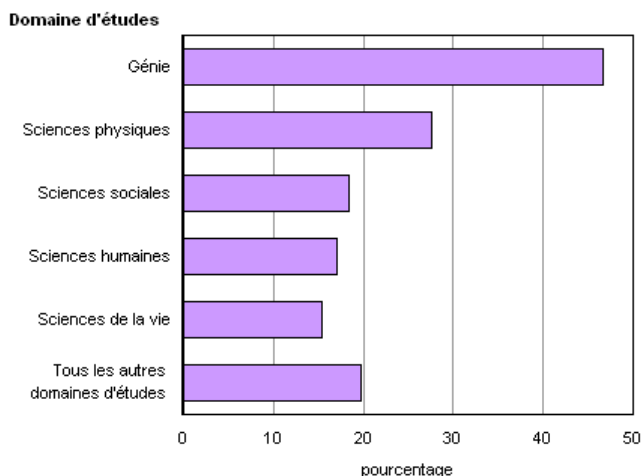
Les sciences biologiques continuent d'être le domaine d'études le plus populaire chez les diplômés. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, le cinquième des doctorats ont été accordés dans ce domaine, tout comme les deux années précédentes. Le deuxième domaine d'études en importance était le génie, représentant 15 % des diplômés, suivi des sciences physiques qui comptent 11 % des diplômés.

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, près du quart (23 %) des étudiants qui ont obtenu un doctorat étaient des étudiants étrangers ou des étudiants détenteurs d'un visa. Cette proportion était la même que pour les trois années précédentes.

On a observé des différences importantes dans la proportion d'étudiants détenteurs d'un visa et d'étudiants étrangers selon le domaine d'études. Près de la moitié des diplômés en génie étaient des étudiants étrangers ou détenteurs d'un visa, comparativement à seulement 15 % des diplômés en sciences de la vie. Par ailleurs, même si la proportion globale d'étudiants étrangers ou détenteurs d'un visa n'avait pas varié de façon significative les deux années précédentes, on a noté une augmentation de neuf points de la proportion d'étudiants étrangers en sciences sociales depuis l'année scolaire 2003-2004, de même qu'une baisse de neuf points en sciences physiques.

Graphique 2

Proportion d'étudiants étrangers ou détenteurs d'un visa selon le domaine d'études



Source : Statistique Canada. L'[Enquête auprès des titulaires d'un doctorat](#) 2005-2006.

Source : King, Darren, Judy Eisl-Culkin et Louise Desjardins. 2008. [Les études doctorales au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat de 2005-2006](#). Numéro 81-595-M au catalogue – Numéro 069.

Taux de participation cumulatif au postsecondaire

Des données longitudinales de L'[Enquête auprès des jeunes en transition](#) montrent qu'en 2000, lorsque les répondants avaient de 18 à 20 ans, environ 55 % des hommes et des femmes avaient entrepris des études postsecondaires au collège, à l'université ou dans un établissement privé. En 2008, à l'âge de 26 à 28 ans, cette proportion s'était accrue pour s'établir à 81 %.

Source : [Le Quotidien, le jeudi 9 juillet 2009](#).

Liens entre les résultats scolaires à 21 ans et la capacité de lecture à l'âge de 15 ans

Près de trois quarts des jeunes âgés 15 ans en 2000 fréquentaient un collège ou une université six ans plus tard, soit à 21 ans. Le fait de fréquenter ou non un collège ou une université était lié au niveau de compétence en lecture à 15 ans. La vaste majorité des personnes qui avaient des compétences élevées en lecture à 15 ans étaient inscrites dans un collège ou une université à 21 ans. À titre de comparaison, environ la moitié seulement des personnes dont les compétences en lecture se situaient au niveau de la moyenne ou au-dessous de celle-ci étaient inscrites dans un collège ou une université à 21 ans.

De tous les autres facteurs reconnus pour avoir une incidence sur la fréquentation d'un établissement postsecondaire — comme le sexe, la langue maternelle, le lieu de résidence, le niveau de scolarité des parents et le revenu familial — la compétence en lecture avait l'effet le plus grand sur la fréquentation d'un collège ou d'une université. Toutefois, des différences significatives en ce qui a trait aux taux de fréquentation des collèges et universités selon les antécédents familiaux sont mises en évidence et ce, en dépit des compétences en lecture.

Parmi les jeunes qui, à 15 ans, avaient au plus un niveau moyen de capacité de lecture, le taux de fréquentation collégiale ou universitaire à 21 ans était considérablement plus haut pour des jeunes dont au moins un parent avait fait des études universitaires que pour ceux dont les parents avaient seulement un niveau de scolarité secondaire (57 % comparativement à 35 %). Même si le taux de participation aux études postsecondaires était plus élevé pour les jeunes ayant une capacité élevée de lecture à 15 ans et dont les parents avaient fait des études secondaires, le contraste demeurait manifeste comparativement aux jeunes dont au moins un parent avait fait des études universitaires. Dans ce cas, les jeunes ayant un haut niveau de lecture dont les parents n'avaient pas reçu d'éducation postsecondaire avaient plus tendance à fréquenter un établissement collégial. Leurs homologues à haut niveau de lecture dont les parents possédaient une formation universitaire quant à eux, avaient davantage tendance à fréquenter l'université.

Études postsecondaires à 21 ans selon le niveau de compétence en lecture et le niveau maximal de scolarité des parents à 15 ans

	Études postsecondaires à 21 ans		
	Aucune étude postsecondaire	Collège	Université
	pourcentage		
Jeunes situés sous le 3e niveau de compétence en lecture			
Plus haut niveau de scolarité parentale – école secondaire ou moins	65	29 ^E	6 ^E
Plus haut niveau de scolarité d'au moins un parent – collège	55	34	11 ^E
Plus haut niveau de scolarité d'au moins un parent – université	42	42	15
Jeunes situés au 3e niveau de compétence en lecture			
Plus haut niveau de scolarité parentale – école secondaire ou moins	48	34 ^E	18 ^E
Plus haut niveau de scolarité d'au moins un parent – collège	34	41	25
Plus haut niveau de scolarité d'au moins un parent – université	21	40	39
Jeunes situés au 4e ou au 5e niveau de compétence en lecture			
Plus haut niveau de scolarité parentale – école secondaire ou moins	29 ^E	37 ^E	34 ^E
Plus haut niveau de scolarité d'au moins un parent – collège	19	32	49
Plus haut niveau de scolarité d'au moins un parent – université	9	23	68

E utiliser avec prudence, la variabilité d'échantillonnage est supérieure à 33 %
Note: Les niveaux de scolarité des parents sont mesurés lorsque les jeunes ont 15 ans.
Source: Statistique Canada, [Enquête auprès des jeunes en transition](#) 2006.

Source : Bussière, Patrick, Roland Hébert et Tamara Knighton. 2009. « [Liens entre les résultats scolaires à 21 ans et la capacité de lecture à l'âge de 15 ans](#) ». Questions d'Éducation. Volume 6, numéro 2. Numéro 81-004-X au catalogue.

Programmes de formation des apprentis inscrits, 2007

En 2007, 358 555 personnes étaient inscrites aux programmes de formation des apprentis, nombre en hausse de 9,3 % par rapport à 2006 et représentant plus du double comparativement à 1997.

Les métiers de la fabrication de produits métalliques affichaient la plus forte croissance, les inscriptions ayant augmenté de 11,5 % par rapport à 2006. Les métiers de l'électricité et de l'électronique venaient ensuite, ayant affiché une croissance de 10,2 %.

Ces deux secteurs, en plus des groupes de la construction de bâtiments et des véhicules automobiles et du matériel lourd, ont représenté 80 % des inscriptions totales en 2007.

Source : [Le Quotidien, le jeudi 25 juin 2009](#).

La mobilité des finissants d'un programme d'apprentissage

L'[Enquête nationale sur les apprentis](#) (ENA) 2007 révèle que près de la moitié des apprentis finissants qui ont changé de province (45 %) durant la période de référence 2002 à 2007, l'ont fait pour aller vers l'Alberta. Près d'un finissant migrant sur trois (32 %) provenait des provinces de l'Atlantique. En fait, au cours de la dernière décennie, l'Alberta a été la principale destination pour les migrants de la région de l'Atlantique (pour l'ensemble des travailleurs) alors qu'auparavant l'Ontario attirait la moitié des migrants de cette région. Durant les dix dernières années, le flux

migratoire des provinces de l'Atlantique vers l'Alberta a continuellement augmenté. Les apprentis finissants qui migrent semblent également suivre cette tendance.

Il existe des différences marquées en terme de salaire horaire entre les finissants d'un programme d'apprentissage qui ont déménagé en Alberta et les non-migrants. Trois fois plus (35 %), des finissants ayant migré touchaient un salaire de 35 \$ alors que c'était le cas de 11 % des finissants non migrants. Près du quart des finissants qui ont migré avaient un salaire horaire entre 30.00 \$ et 34.99 \$ comparativement à 17 % pour ceux qui n'ont pas migré. En outre, la proportion pour les salaires horaires de moins de 20 \$, est près de la moitié celle des finissants n'ayant pas migré vers l'Alberta, avec 13 % en comparaison de 25 %.

L'étude visait la période de 2002 à 2007 alors que l'Alberta jouissait d'une forte croissance économique. Toutefois, la province n'a pas été épargnée par l'actuel ralentissement économique. Il serait intéressant de vérifier l'impact sur les métiers spécialisés et sur les finissants qui avaient migré vers cette province pour travailler entre 2002 et 2007.

Source : Paquin, Nicole. 2009. « [La mobilité des finissants d'un programme d'apprentissage au Canada entre 2002 et 2007](#) ». Questions d'Éducation. Volume 6, numéro 2. Numéro 81-004-X au catalogue.

Obstacles à l'accès à la formation

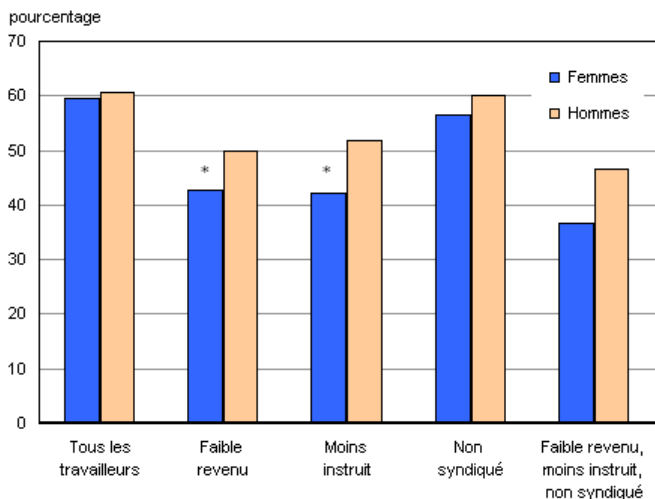
Environ 60 % de tous les travailleurs ont reçu une forme quelconque de formation parrainée par l'employeur en 2005, alors qu'environ 12 % ont refusé la formation.

Les travailleurs à faible revenu, moins instruits ou non syndiqués ont bénéficié de moins de formation parrainée par l'employeur par rapport à l'ensemble des travailleurs, bien que seulement dans une faible mesure pour les travailleurs non syndiqués.

Dans l'ensemble, les femmes étaient autant susceptibles que les hommes d'avoir accès à la formation parrainée par l'employeur. Cependant, des différences apparaissaient lorsque l'on considérait les travailleurs à faible revenu (femmes 43 % vs hommes 50 %), les travailleurs moins instruits (42 % vs 52 %), les travailleurs non syndiqués (57 % vs 60 %) ou les travailleurs à faible revenu, moins instruits et non syndiqués (37 % vs 47 %). Cependant, les femmes dans ces quatre groupes étaient moins susceptibles de refuser une formation parrainée par l'employeur, même en tenant compte de leur plus faible accès à la formation.

Graphique 3

Les femmes de certains groupes sont moins susceptibles de recevoir une formation parrainée par l'employeur



* différence statistiquement significative au niveau de 0,10 ou mieux.

Source : Statistique Canada, [Enquête sur le milieu de travail et les employés](#).

Source : Cooke, Gordon B., Isik U. Zeytinoglu et James Chowhan. « [Obstacles à l'accès à la formation](#) ». L'emploi et le revenu en perspective. Juillet 2009, volume 10 numéro 7. Numéro 75-001-XWF au catalogue.

Les limitations d'apprentissage parmi des adultes

En 2006, environ 631 000 (2,5%) Canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir une limitation d'apprentissage. Ce genre de limitation peut être le résultat de divers problèmes, qui vont des problèmes d'attention à la dyslexie en passant par l'hyperactivité. Les limitations d'apprentissage varient également de par leur sévérité. Près d'une personne sur quatre (22,4 %) ayant une limitation d'apprentissage était considérée comme ayant une limitation sévère, tandis que le reste était considéré être de nature légère (77,6 %).

Les taux de limitations d'activités étaient semblables dans tous les groupes d'âge d'adultes, ce qui illustre bien le fait que cette limitation est continue. Les hommes et les femmes étaient tout aussi susceptibles de déclarer avoir un trouble d'apprentissage.

En 2006, le tiers des personnes ayant une limitation d'apprentissage avaient un niveau de scolarité supérieur au diplôme d'études secondaires. Parmi ces personnes, 14,7 % avaient un certificat ou un diplôme d'études collégiales ou non universitaires; 10,6 %, un certificat professionnel ou d'apprenti inscrit; et 8,4 %, un baccalauréat ou plus. Comparativement à l'ensemble de la population, on observe les différences les plus importantes au niveau universitaire. Selon le Recensement de 2006, 17,3 % de la population âgée de 15 ans et plus possédait un certificat d'études collégiales ou non-universitaire; 10,9 % était titulaire d'un certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers; et 18 % avait obtenu un grade universitaire.

Source : Brennan, Shannon. 2009. « [Faits sur les limitations d'apprentissage](#) ». L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006 : Feuille d'information numéro 14. Numéro 89-628-XWF au catalogue.

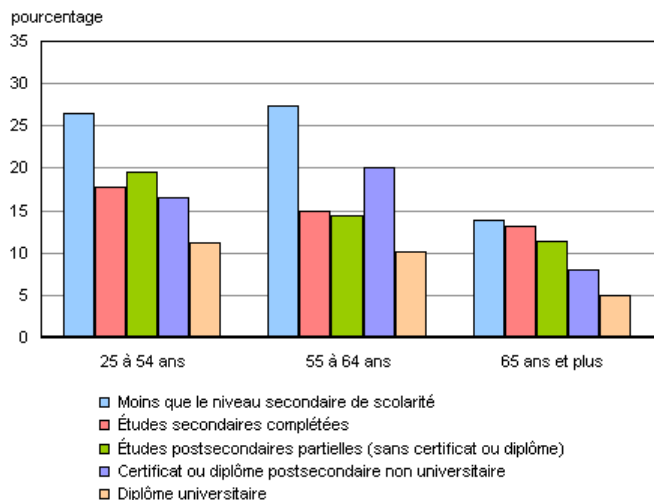
Le faible revenu – des effets relié au l'éducation et âge

La persistance du faible revenu varie selon le groupe d'âge. Selon L'[Enquête sur la dynamique de travail et du revenu](#), les jeunes adultes (de 18 à 24 ans) ont eu un faible revenu pendant au moins une année entre 2002 et 2007 à une fréquence significativement plus élevée (30 %) que les autres groupes d'âge (presque 20 % pour les 25 à 64 ans et 12 % seulement pour les personnes âgées). Cette différence pourrait refléter le fait que de nombreux jeunes adultes poursuivent encore leurs études ou en sont aux premières étapes de leur carrière et que, par conséquent, le faible revenu ne représente peut-être qu'un stade de transition dans leur vie.

Il existe un lien entre les études et le revenu. Parmi les adultes de 25 à 54 ans n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires, plus du quart (26 %) ont eu un faible revenu pendant au moins un an entre 2002 et 2007, comparativement à 18 % pour ceux qui avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires. La possession d'un diplôme universitaire réduit encore davantage la prévalence du faible revenu pendant au moins une année au cours de la période de référence de six ans, le taux étant de 11 %, car les gains des titulaires d'un diplôme universitaire sont généralement plus élevés.

Graphique 4

Personnes ayant eu un faible revenu pendant au moins une année durant une période de six ans selon l'âge et le niveau de scolarité, 2002-2007



Chez les personnes de 65 ans et plus, le niveau d'études importe aussi. Parmi les personnes âgées possédant un diplôme d'études secondaires ou ayant fait des études secondaires partielles, environ 13 % ont eu un faible revenu à un moment donné entre 2002 et 2007. Comparativement, seulement 5 % de celles possédant un diplôme universitaire ont été dans la même situation. De nouveau, cette différence tient au fait que les personnes de ce dernier groupe jouissent de gains plus élevés durant leur carrière et, souvent, d'un revenu de pension privée et de revenus de placements plus élevés.

La prévalence du faible revenu chez les personnes âgées dont le niveau d'études est peu élevé est significativement plus faible que chez les personnes non âgées dans la même situation. Cette différence est due en partie aux programmes gouvernementaux visant à assurer la sécurité du revenu chez les personnes âgées, tels que la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

Source : Statistique Canada. 2009. [Le revenu au Canada](#), 2007. Numéro 75-202-X au catalogue.